



Deux résidences principales??

Par **christ44**, le **06/01/2008** à **10:58**

Bonjour,

Il y a cinq ans j'ai acheté un studio,(déclaré comme résidence secondaire) à Paris où je vis 50% du temps; le reste du temps, je vis en province dans ma résidence principale. Peut-on déclarer deux résidences principales?

Y a -t-il un moyen de ne pas payer de plus-value lors de la revente de la résidence secondaire?

D'avance merci,
Christian